



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20201119-CONS-AG-20-101
-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 19 novembre 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Transformation du poste de chef du service prévention, animation des collectes sélectives

L'An Deux Mille vingt, le 19 novembre à 17 heures 30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni en visioconférence en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 13 novembre 2020.

PRESENTS :

ARMANET Guy, BATESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, GIAMARCHI Marie-Dominique, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MALAFRONTTE Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
LACAVE Mattea	à	POLISINI Ivana
SALGE Hélène	à	ZUCCARELLI Jean

ABSENTS :

VESPERINI Françoise, DE GENTILI Emmanuelle, Jean-Sébastien DE CASALTA.

QUORUM : 14

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Transformation du poste de chef du service prévention, animation des collectes sélectives

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu le rapport présenté et l'avis favorable du Bureau en date du 9 novembre 2020 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
(A l'unanimité)**

De transformer le poste suivant :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement	Motif
PT-00061	Chef de service prévention, animation des collectes sélectives	PB-00061	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	Requalification du poste budgétaire dans le cadre d'emplois correspondant aux missions. Le poste était auparavant financé.


DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président

de la Communauté d'Agglomération de Bastia



U-Présidente

Louis POZZO DI BORGIO



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.